



## COMITE D'ENTREPRISE D'OCTOBRE :

### Présentation du nouvel accord sur les nouvelles classifications : une arnaque sociale !

Cette arnaque sociale est imputable à la direction de BPCE plus félonne que jamais et à des syndicats signataires d'un accord piétinant les intérêts et les droits des salariés.

Voici les grandes lignes de ce projet :

- Les nouveaux salaires annuels minimums (SAM en remplacement des RAM) sont toujours figés !
- Les promotions sont toujours sous-payées !
- Toujours aucune garantie collective d'évolution de carrière !
- Une individualisation de la politique salariale accrue !
- Aucun droit pour les salariés à se faire entendre sur leur classification individuelle !
- Un passage dans le nouveau dispositif au 1<sup>er</sup> janvier 2017 qui bafoue les intérêts des salariés pour l'avenir !!



« Les avantages » de la création de niveaux Intermédiaires pour les techniciens (7 au lieu de 5) devront être expliqués aux équipes de même que la réduction des strates pour les cadres (de 5 à 4). **La direction souhaite visiblement encourager les salariés à passer cadre sans grever les finances**".

Article paru le 14/10/2016 dans les échos.

**Le conseil de Sud-Solidaires :**

Munissez-vous du dossier complet de Sud-Solidaires (envoi prévu dans les prochains jours directement sur votre boîte mail). Ce dossier vous permettra de répondre aux affirmations de la direction et des syndicats signataires qui désiraient faire de cet accord une avancée sociale et salariale majeure.

# Commission économique du 27/09/2016 :

## Les résultats commerciaux et financiers sont bons !!!

Interrogée par vos représentants *SUD-SOLIDAIRES*, la direction, chiffres à l'appui l'affirme :  
Les résultats ne sont pas alarmants pour la survie de l'entreprise et sont mêmes très bons !!!

Un résultat net au 30/09/2016 (en milliers d'euros) de 50 120 pour un budget saisonnalité attendu à 39 620, + 10 500 donc nettement supérieur au budget. C'est la synthèse des résultats financiers remis en séance du Comité d'Entreprise.

Pour mettre fin au discours parfois alarmiste entretenu par la direction sur la diminution de la rentabilité de notre métier cœur à savoir "les crédits" dû à la baisse des taux de prêts, encore une fois vos représentants *Sud-Solidaires* ont interrogé la direction et celle-ci a répondu sans aucune ambiguïté :

**Que l'on fasse 65 M€, 60 M€, 55 M€ ou même 40 M€ de résultat net, ça ne change rien, il y a de l'argent et tout va bien ...**

Qu'on se le dise...

Merci la Direction pour cette réponse, alors vous faites quoi maintenant ?

- Vous augmentez les salaires et vous remplacez la part variable par une prime pour tous ?
- Vous faites tout pour améliorer les conditions de travail et de vie des salariés ?
- Vous continuez à rénover les agences ?
- Vous imposez sans attendre l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ?
- Vous refusez la destruction des collectifs de travail, délation, humiliation, pression commerciale ?
- Vous recrutez immédiatement le personnel nécessaire afin d'éviter de se trouver comme aujourd'hui dans des situations plus que tendues ?

### BULLETIN D'ADHESION

Je déclare adhérer au Syndicat *Sud-Solidaires* de la Caisse d'Epargne LOIRE CENTRE, à me conformer à ses statuts et à en régler la cotisation.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classification : .....

Adresse : .....

Mail perso : ..... Téléphone portable : .....

Lieu d'affectation : ..... N° Agent : .....

Calcul de la cotisation annuelle : Salaire mensuel net x 13 x 0,40 % =

Date et signature :

Bulletin à retourner par mail à [sud.loirecentre@free.fr](mailto:sud.loirecentre@free.fr) ou par courrier interne à *Sud-Solidaires* PSX 45

Vos élus *SUD-SOLIDAIRES* au Comité d'Entreprise : Philippe Rigaud, Alain Quesne et Tristan Guérin.